



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le Conseil Municipal vous invite à participer
à la commémoration de
l'Armistice du 8 Mai 1945.

Nous vous donnons rendez-vous au
Cimetière du Bois des Mares
le Mercredi 8 Mai 2024 à 11h00.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie
à la Mairie.

Le Maire